

COMPTE RENDU SOMMAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 janvier 2010

Présents : Pierre GOUBET, Françoise ROY, Robert RESTA, Michèle BERTHE, Robert ROCHE, Eveline GUILLET, Jacqueline ACCARDO, Marc MICOUD, Robert TURGIS, Marc PELARDY, Ludwina CUMIN, Claude CHARTON, Muriel BRUGNOT, Benoît-Martin DORÉ, Lydie PONS, Yves ROUX, Michel BECAVIN, Greta CARRERAS.

Excusés et représentés : Jean-Claude LAZZARONI, Pierre COMMARMOT, Catherine BRIDAY, Marie GIROT.

Absents : Sabrina DERRAS, Mathieu MOREL, Patricia CLUZEL, Jocelyne CHAGNON, Jacques ETOYAN.

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Robert TURGIS est désigné secrétaire de séance.

2. Installation de Mme Greta CARRERAS

A la suite de la démission de Mme Marie-Jeanne BOUILLON, Mme Greta CARRERAS, élue de la liste « Une vie, une commune, Saint Maurice-de-Beynost », est installée au poste de conseillère municipale.

3. Approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2009

Le compte rendu appelle les remarques suivantes :

- page 2, 2ème paragraphe, dernière ligne : supprimer le mot « sera »,
- page 3, 5ème ligne : lire « nous avons repris le CLSH »,
- page 3, vote sur la subvention par anticipation à l'AUGEB : conformément aux habitudes du conseil municipal, il est décidé de conserver l'anonymat des votes. Les noms des votants seront donc supprimés du compte rendu.
- page 3, point 7 : lire Lazzaroni

Le compte rendu ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

4. M.A.P.A. « Jardins Familiaux »

Mme Eveline GUILLET indique que :

- les jardins familiaux doivent être déplacés pour libérer une partie du terrain nécessaire à l'implantation du Centre Nautique,
- ils seront installés sur la partie de l'ancien stade Roland Schmidt appartenant à la commune (l'autre partie appartient à SOLLAR – LOGEMENT FRANCAIS, propriétaire des immeubles voisins),

- vingt parcelles vont être aménagées, clôturées et équipées d'un abri de jardin et d'un point d'eau,
- une convention lie l'association « **Amicale des Jardins** » et la commune. C'est l'association qui attribuera les parcelles, percevra les loyers et les reversera à la commune.

Un appel d'offres pour l'aménagement des parcelles a été lancé selon la procédure des Marchés à Procédure Adaptée (M.A.P.A)

Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour l'aménagement en jardins familiaux.

Leurs offres ont été analysées par la commission des Marchés Publics.

L'entreprise « **ISS Espaces Verts** » a été jugée la mieux-disante pour un montant de 113.104,05 Euros T.T.C.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le marché de travaux.

5. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.)

La Fédération Française de Randonnées Pédestres propose au Conseil Général un itinéraire de randonnée sur notre commune. La C.C.M.P., qui gère le dossier au sein de la commission « Culture et Tourisme », signe les conventions avec les propriétaires des terrains et aménagera le sentier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande au Conseil Général l'inscription au PDIPR des tronçons proposés.

Mme Jacqueline ACCARDO informe le Conseil Municipal du nom « Circuit du Grand Bois » envisagé pour le sentier. Un débat s'instaure, le nom proposé risquant de porter à confusion car le lieu-dit « Le Grand Bois » est sur la commune de BEYNOST.

6. Plantations en terrain privé

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention régularisant le transfert d'une bande de terrain située rue du Tronfou.

La parcelle sera aménagée et entretenue par la Commune.

7. Dotation d'oxygène médical

Le Préfet de l'Ain a reconnu la capacité d'intervention de notre centre de secours comme Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI).

Pour mener à bien cette mission, le centre de secours sera doté de bouteilles d'oxygène médical.

Les bouteilles seront remplacées par la pharmacie du SDIS, aux frais de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour la mise à disposition d'oxygène médical.

8. Questions diverses

Salage des chaussées et trottoirs

Mme Eveline GUILLET informe le conseil municipal sur les opérations de salage des derniers jours :

- les récentes chutes de neige ont eu raison du stock de sel de la commune : dix tonnes ont été utilisées en 3 jours en complément des opérations de raclage.
- il reste quelques tonnes de sel en vrac (sous le préau) qui mélangé à de la pouzzolane permettra de réaliser une opération de salage.
- une commande a été réalisée. La date de livraison annoncée est le 25 janvier.

Centre de vaccination

Une question est posée sur le fonctionnement du centre de vaccination et le devenir des locaux qu'il occupe.

- Le centre de vaccination est toujours ouvert,
- Ensuite, la C.C.M.P. louera les locaux à la commune pour y installer la Croix Rouge (salle de formation, vestiaires) dont les locaux situés à Miribel vont être rasés.

Date du prochain conseil municipal : le 28 janvier à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h45.

Le Maire,
Pierre GOUBET

Affiché le

et retiré de l'affichage le